

2) réduire le nombre de fournisseurs (l'Organisation des Nations Unies pourrait jouer un rôle en encourageant les principaux fournisseurs d'armes à freiner leurs expéditions à destination de pays qui font face à des conflits internes);

3) renforcer les mécanismes de contrôle des importations et des exportations (il faut adopter des mesures législatives et créer des organes d'exécution).

Ces mesures, notamment les réformes politiques et le développement socio-économique, doivent être mises en oeuvre parallèlement à la planification à long terme. Il faut s'efforcer de désarmer et de démilitariser l'Afrique. Batchelor conclut que [TRADUCTION] « l'usage de mécanismes non violents de résolution des conflits nationaux ne contribuera pas seulement à réduire la demande d'armes de petit calibre, mais également à contenir leur prolifération et à promouvoir par le fait même, une sécurité, un développement et une paix durables en Afrique. »

702. Canada, ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI).

Light Weapons and Micro-disarmament. Ottawa : MAECI, January 1997.

On a commencé, au début des années 90, à mettre l'accent sur le microdésarmement, défini ici comme la collecte et l'élimination subséquente des armes légères utilisées dans des conflits politiques internes. Le rapport examine les premières tentatives de microdésarmement, passant en revue la documentation scientifique disponible. Plusieurs facettes de cette documentation sont abordées :

- 1) le contrôle et la non-prolifération des armements et l'absence de lois nationales (afin de déterminer où se terminent, dans le champ de la sécurité internationale, le contrôle et la non-prolifération des armements et où commencent, dans le domaine de l'ordre public interne, la réglementation des armes à feu et son application);
- 2) la définition du syntagme « armes légères » (cette définition a donné lieu à bien des débats);
- 3) l'offre (les facteurs qui ont une incidence sur le nombre d'armes accessibles);
- 4) la demande (les conditions politiques, économiques et sociales peuvent alimenter le langage ethnique ou religieux et les hostilités idéologiques).

Le rapport discute également des opérations de pacification de l'ONU et du microdésarmement dans le but de cerner les questions, les problèmes et les solutions possibles. Les opérations de l'ONU au Sahel-Sahara, au Ruanda, au Mozambique, en El Salvador et au Nicaragua font l'objet d'une évaluation. À partir de ces études de cas, plusieurs conclusions se dégagent :

- 1) le microdésarmement commence par des négociations entre les belligérants;
- 2) des ressources insuffisantes causent des problèmes de mise en oeuvre;
- 3) les accords de paix ont beaucoup d'autres facettes qui sont souvent considérées comme plus importantes (p. ex., des élections libres).

Plusieurs recommandations sont mises de l'avant :

- 1) élaborer, au profit des négociateurs, un ensemble de lignes directrices sur les mérites du microdésarmement;